



Thierry Libaert

DES VENTS PORTEURS

**Comment mobiliser
(enfin) pour la planète**

Le Pommier

Des vents porteurs

© Humensis/Éditions Le Pommier, 2020
Tous droits réservés

ISBN: 978-2-7465-1981-7
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris
www.editions-lepommier.fr

Thierry Libaert

Des vents porteurs

Comment mobiliser (enfin)
pour la planète

Le Pommier

Introduction

La planète brûle. Heureusement, les pompiers sont à pied d'œuvre. Immédiatement prévenus, les soldats du feu de la caserne la plus proche se sont rendus sur les lieux, prêts à intervenir : les lances à eau sont braquées sur l'incendie, la grande échelle a été déployée, sans que l'on sache encore très bien quelle sera son utilité.

Avant d'entamer les opérations, le capitaine réunit ses hommes pour leur donner ses dernières instructions : il faut faire vite, car le feu menace de s'étendre et de devenir incontrôlable. « Messieurs, avant toute chose, il est important de savoir si cet incendie a été causé par l'homme ou s'il est d'origine naturelle. » À ces propos, les pompiers sont abasourdis, tant le péril paraît imminent. Ils comprennent mal l'utilité de cette question. Alors qu'ils s'apprêtent à réagir, une autre voix se fait entendre : « De mon côté, je m'interroge : cet incendie n'a pas l'air totalement négatif et peut procurer de nombreux bienfaits aux habitants de cette planète. » L'étonnement est complet. Alors qu'ils sont rompus aux missions les plus périlleuses, et qu'ils savent

pertinemment que chaque minute compte, on leur demande de s'interroger sur l'utilité de l'extinction.

Revêtu d'une blouse blanche, qui détone parmi les nombreux uniformes noirs, le responsable scientifique de la lutte contre les incendies les interpelle : « Messieurs, pourquoi ne pas croire en l'intelligence de l'homme et en son ingéniosité ? Vous voilà prêts à déverser des tonnes d'eau sur les flammes et à gaspiller un liquide si précieux. Il suffirait de temporiser un peu et, d'ici quelques années, la science aura nécessairement trouvé un moyen plus efficace et moins coûteux pour l'éteindre. »

Un jeune apprenti pompier hausse le ton : « Collègues, êtes-vous devenus fous ? Vous savez qu'il nous faut agir sur-le-champ, le péril grandit, nous sommes ceux qui sauvent. » Sur ce, il se saisit d'une lance, ouvre l'arrivée d'eau et s'avance vers les flammes.

Le lieutenant ferme aussitôt le robinet et s'adresse à la jeune recrue : « Ton dévouement t'honore et je ne peux que t'en féliciter. Mais apprends à réfréner tes ardeurs. En éteignant cet incendie, tu risques d'attenter à d'importants intérêts économiques auxquels tu n'as peut-être pas pensé. »

La situation vire à l'absurde. Une nouvelle voix s'élève : « Nous ne pouvons pas éteindre cet incendie en ordre dispersé. Pour projeter de l'eau sur les flammes, chacun d'entre nous devrait disposer de quotas. »

Les badauds qui se sont agglutinés ne comprennent rien aux atermoiements des pompiers. Cependant, une nouvelle querelle éclate, opposant les pompiers favorables à une extinction par le haut et les pompiers qui jugent plus efficace d'orienter les lances directement vers les racines des flammes.

Une sonnerie de téléphone se fait alors entendre. Le capitaine décroche puis, après un bref échange, se tourne vers ses hommes : « Les ordres sont formels. Notre rôle n'est pas d'éteindre cet incendie, mais de faire en sorte qu'il ne s'étende pas au-delà de 20 % de sa surface actuelle d'ici à 2050. »

N'y tenant plus, les badauds, de plus en plus nombreux, commencent à houspiller les pompiers pour leur incapacité à agir. Particulièrement excédée, une personne présente depuis l'apparition des premières flammes interpelle les autres spectateurs : « Mesdames, messieurs, nous assistons à un double échec. Ce n'est pas que les pompiers ne réussissent pas à éteindre l'incendie, c'est surtout qu'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord sur l'objectif même de son extinction. Il nous faut agir nous-mêmes : que chacun d'entre nous récupère des seaux. Cet incendie, nous l'éteindrions nous-mêmes. »

Chacun approuve et se prépare à agir ; il faut reprendre le contrôle de la situation trop longtemps déléguée à des supposés experts de la lutte contre les incendies.

Couvrant le brouhaha ambiant, une voix s'écrie : « Les seaux, de quelle couleur ? »

CHAPITRE PREMIER

Des alertes que personne n'entend

En ce mois de septembre 2005, nous étions une quinzaine de personnes réunies autour de Nicolas Hulot. L'objectif était de mettre sur pied une liste de propositions à soumettre aux candidats à l'élection présidentielle de 2007. La plupart d'entre nous s'étaient déjà prêtés à l'exercice cinq ans plus tôt, mais n'avaient alors rencontré qu'un faible écho¹. Cette fois, Nicolas Hulot souhaitait des mesures plus ambitieuses. Nous avions dans l'idée de délimiter cinq mesures fortes et dix grands objectifs. Parmi ces propositions structurantes, Nicolas Hulot eut le premier l'idée de renforcer la place du ministère de l'Environnement par la création d'un poste de vice-Premier ministre du développement durable. Faute de volontaires, il me revint d'explorer la faisabilité de cette proposition, et, plus

1. Nicolas Hulot et le Comité de veille écologique, *Combien de catastrophes avant d'agir?*, Paris, Seuil, 2002.

globalement, d'amener des propositions relatives à notre édifice institutionnel.

Le Comité de veille écologique que nous formions avait été créé sous l'impulsion du philosophe Dominique Bourg, qui, après avoir rédigé un ouvrage avec Nicolas Hulot¹, et sentant que son implication dans les sujets environnementaux allait croissant, lui avait suggéré de s'entourer de quelques experts pour crédibiliser ses propos. Ce comité, composé de cinq personnes (Dominique Bourg, Jean-Pierre Raffin, Jean-Marc Jancovici, Robert Barbault et moi-même), prit rapidement de l'ampleur, pour couvrir la plupart des champs scientifiques concernés par la transition écologique.

Recruté en qualité d'expert en communication environnementale, j'étais alors assez faible sur les questions institutionnelles. Par chance, Jean-Pierre Raffin, ancien président de France Nature Environnement, la principale association française de protection de l'environnement, et membre de la quasi-totalité des cabinets depuis la création du ministère de l'Environnement en 1971, se proposa de m'aider.

Nous rédigeâmes nos propositions, en y incluant l'ouverture du Conseil économique et social aux ONG environnementales. Chacun, et surtout Jean-Paul Besset, qui nous rejoignit pour la coordination d'ensemble du projet, apporta sa contribution. *Pour un pacte écologique*, l'ouvrage qui en résulta, connut un fort retentissement. Sans doute au regard de la menace que Nicolas Hulot avait fait planer, quelque temps auparavant, de se présenter si les principaux candidats n'y adhéraient pas.

1. Nicolas Hulot, Robert Barbault et Dominique Bourg, *Pour que la terre reste humaine*, Paris, Seuil, 1999.

Nicolas Sarkozy organisa dans le mois qui suivit son élection le Grenelle de l'environnement. Désigné négociateur au sein de l'une des six commissions, la commission « Gouvernance », je participai avec enthousiasme à ce moment inédit, où les perspectives d'un développement plus soutenable semblaient enfin pouvoir se dessiner. En moins de trois mois, les six commissions réussirent à se mettre d'accord sur une liste de propositions et, après une ultime validation autour du ministre Jean-Louis Borloo et de la secrétaire d'État à l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet, nous fûmes tous invités au palais de l'Élysée pour la présentation finale des résultats.

Nous étions le jeudi 25 octobre, vers 18 heures, dans le grand salon de l'Élysée. Devant nous se tenaient Nicolas Sarkozy, Wangari Maathai, célèbre militante écologiste africaine, qui avait reçu trois ans plus tôt le prix Nobel de la paix, Al Gore et José Manuel Barroso, à l'époque président de la Commission européenne.

À l'arrivée, 272 engagements avaient émergé de cette période de travail intense, et originale, puisque, pour la première fois, avaient travaillé de concert des entreprises, des organisations syndicales, des élus locaux, des acteurs étatiques et des ONG environnementales. J'étais au plus haut de mon optimisme, c'était la première fois que je pénétrais à l'Élysée, je rencontrais Al Gore, qui faisait figure de modèle en matière de sensibilisation aux enjeux climatiques, et j'entendais le chef de l'État dérouler la liste de ses engagements pour l'écologie.

Jean-Pierre Raffin, qui se trouvait à mes côtés, me demanda alors : « Tu connais le rapport Armand ? » Je n'en avais jamais entendu parler. « Tu devrais regarder. Tu verras que 90 % de nos propositions se trouvaient déjà dans le rapport qu'il remit

au Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, et qu'André Bettencourt, le ministre de l'Équipement de l'époque, avait présenté comme les "cent mesures pour l'environnement". C'est ce rapport qui mena, l'année suivante, à la création du ministère, dont le premier titulaire fut Robert Poujade. »

Je fus pour le moins décontenancé. Nous avons travaillé intensément, pendant plus de trois mois, et j'apprenais que ces propositions, dont nous étions si fiers, n'étaient qu'une pâle copie d'un rapport de 1970. Je me précipitai le lendemain à la bibliothèque de Sciences Po, où j'enseignais, m'emparai du document... et fus bien obligé de confirmer les dires de mon ami. Bien sûr le réchauffement climatique n'était pas alors mentionné, bien sûr les approches différaient, mais sur les sujets majeurs, de l'érosion de la biodiversité à la qualité de l'eau, en passant par la sauvegarde des paysages et la déforestation, les diagnostics étaient remarquables et les propositions ambitieuses et réalistes.

Cette découverte m'avait fortement ébranlé ; elle continue de m'interpeller. Comment un diagnostic, suivi d'une série de propositions simples, n'a-t-il jamais été suivi d'effets ? Pourquoi, à l'heure où les prévisions s'assombrissent, rien ne bouge vraiment, ou du moins pas à la hauteur des enjeux ? Il fallait explorer plus avant la question pour essayer d'en faire le tour.

Un diagnostic implacable

Si l'on voulait deviser rapidement de la dégradation de nos écosystèmes, en vue d'en relativiser la portée, on ne manquerait pas d'être rattrapés par une avalanche de chiffres,

qui nous rangerait bientôt parmi les plus pessimistes des collapsologues. Les quelques chiffres qui suivent, émanant d'instances scientifiques, suffisent à donner le tournis.

En matière de réchauffement climatique, la tendance actuelle indique une hausse des températures de plus de 3 à 4 °C d'ici à la fin du siècle. Les simples engagements pris en 2015 à la COP21 afin de la circonscrire conduiraient à un réchauffement de 3,2 °C. Or, non seulement les contributions nationales des parties à l'accord de Paris ne font l'objet d'aucun contrôle, mais elles ne sont pas respectées. La COP25, qui s'est tenue en décembre 2019 à Madrid et qui devait parachever l'accord, s'est soldée par un échec.

Selon les prévisions, une telle hausse mènerait à une augmentation du niveau des mers de 84 centimètres¹. Cette montée des eaux affectera, dès 2050, plus d'un milliard de personnes situées en région côtière. Sans compter les victimes d'évènements exceptionnels. En 2005, 400 000 habitants de la Louisiane ont dû quitter leur foyer après l'ouragan Katrina. Moins médiatisé, le typhon Haiyan, qui s'est abattu sur les Philippines en 2013, a contraint 4 millions de personnes à se déplacer; ils étaient près de 7 millions d'Indiens à en faire autant l'année précédente en raison d'une mousson exceptionnelle. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OMI), c'est entre 21 et 24 millions d'individus qui sont déjà forcés de se déplacer chaque année du fait des catastrophes climatiques². La Banque mondiale, dans un

1. Eelco J. Rohling *et alii*, « Asynchronous Antarctic and Greenland ice volume contributions to the last interglacial sea-level highstand », *Nature communications*, vol. 10, n° 5040, novembre 2019.

2. Lorene Lavocat, « Le changement climatique amplifie les migrations sociales », *Reporterre*, 30 novembre 2018.

rapport publié en 2018¹, évalue à 143 millions le nombre d'individus qui, majoritairement issus de l'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est, pourraient avoir à quitter leur pays rapidement et devenir des réfugiés climatiques.

Les maladies tropicales seront en forte expansion. Le Centre européen pour la prévention des maladies observe une extension du territoire de nombreux moustiques, dont le moustique-tigre, désormais implanté en Île-de-France. Si le nombre de cas actuellement recensés en Europe peut sembler dérisoire – avec quelque 400 cas de chikungunya recensés en Italie en 2017 et 6 en France en 2018 –, les prévisions les plus sérieuses² sont particulièrement alarmistes : près d'un milliard d'individus pourraient être touchés d'ici à 2100.

Moins identifié, le risque géopolitique ne tardera pas à poindre. Déjà, en 2007, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait qualifié le conflit au Darfour, qui fit 300 000 morts, de « première guerre du changement climatique ». Économiste à l'université de Berkeley, Marshall Burke³ a travaillé sur les corrélations entre les hausses de température, cristallisant un conflit autour des ressources en eau, et l'émergence des guerres. Selon lui, les guerres causées par le réchauffement climatique entraîneront 459 000 morts d'ici 2030. Et encore, ces études focalisées sur les territoires

1. Kanta Kumari Rigaud, Alex de Sherbinin, Bryan Jones *et alii*, *Groundswell: Preparing for Intern Climate Migrations*, Washington, Banque mondiale, 2018.

2. Sadie J. Ryan *et alii*, « Global expansion and redistribution of Aedes-borne virus transmission risk with climate change », *Plos*, vol. 3, n° 13, mars 2019.

3. Marshall Burke *et alii*, « Climate and conflict », *NBER Working Paper*, n° 20598, octobre 2014.

tropicaux ne prennent qu'insuffisamment en compte les conflits potentiellement liés à l'accès aux matières premières rendu possible par la fonte des glaces. Le président russe Vladimir Poutine a annoncé en 2018 son objectif de multiplier par quatre, d'ici à 2025, le trafic de marchandises transitant par la voie maritime du Nord. Selon un rapport de l'US Geological Survey de 2008¹, l'Arctique contiendrait un quart des ressources mondiales en énergie fossile, dont 30 % des ressources en gaz naturel. On comprend que cela ait de quoi aiguïser des appétits chez les grandes puissances. 6 000 militaires russes s'y sont déjà établis et un drapeau a été planté à 4 200 mètres de profondeur pour faire montre de la volonté de souveraineté russe.

On le voit, le réchauffement climatique est par trop souvent restreint à de purs enjeux environnementaux. Première grande erreur, qui en fait le cheval de bataille d'une formation politique et empêche d'appréhender l'ampleur du spectre des désastres possibles, bien au-delà d'une « simple hausse » de 2 à 3 °C. L'une de ces conséquences possibles n'est jamais évoquée; pourtant, il suffit d'observer le comportement de nos concitoyens dans un métro bondé, à l'heure des soldes, pris de panique après l'explosion de pétards, ou prêts à en découdre, tenaillés par l'angoisse de manquer de pâtes ou de papier hygiénique, à l'annonce d'une pandémie, pour s'en convaincre. Les relations sociales et la vie démocratique sont fragiles. EDF a déjà remarqué que les agents qui posaient les nouveaux compteurs Linky étaient plus souvent victimes

1. US Geological Survey, « Circum-Arctic resource appraisal: estimates of undiscovered oil and gas north of the Arctic circle », *USGS Fact Sheet*, n° 3049, 2008.

d'une agression en période de forte chaleur. Qu'en sera-t-il de nos relations sociales en cas d'épisode caniculaire prolongé, ou de rationnement effectif de certains produits ? Nous savons tous à quel point l'homme peut être son pire ennemi, surtout lorsque ses repères s'effondrent. Sans échafauder de scénarios catastrophe sur le délitement du corps social, c'est aussi bien l'édifice démocratique et républicain, mis sur pied depuis plus de deux cents ans, qui risque de se fissurer en profondeur.

L'arbre climatique cache la forêt qui disparaît. Les surfaces boisées représentent près de 4 milliards d'hectares, soit un peu plus de 30 % des terres émergées et 9 % de la surface du globe. Six pays concentrent plus de la moitié des forêts dans le monde (Russie, Brésil, Canada, États-Unis, Chine, Australie) et, malheureusement, ce ne sont pas les plus protecteurs. La France, reconnaissons-le, fait partie des bons élèves. Elle est, avec la Suède, la Finlande et l'Espagne, l'un des pays européens les plus boisés¹, avec une forêt recouvrant 31 % de son territoire. En outre, et contrairement à une idée reçue, cette surface augmente : elle s'est ainsi étendue de 7 % depuis 1990. Évidemment, si l'on y regarde de plus près, cela ne tient pas compte de la déforestation importée, et les spécialistes du sujet, comme Peter Wohlleben, auteur du best-seller *La Vie secrète des arbres*, s'insurgent contre cette prétendue progression. Selon lui, seules les plantations d'arbres destinés à être abattus progressent : « Il s'agit de cultures, plus proches du champ de maïs que d'un écosystème. La véritable forêt recule². »

1. « Why France's forest are getting better », *The Economist*, 20 juillet 2019, p. 22.

2. Vincent Réa et Florence Leroy, « Pour Francis Hallé et Peter Wohlleben, "La forêt est notre meilleure alliée face au changement climatique" », *Sciences et avenir*, n° 201, avril-juin 2020, p. 7.

La situation est plus claire mais aussi plus sombre sur le plan mondial. La forêt recule chaque année de 3 millions d'hectares, ce qui équivaut, en surface, à la perte d'un pays comme le Panama. En 2016, en raison d'un embrasement, c'était l'équivalent de la Nouvelle-Zélande. Chaque jour disparaissent 200 kilomètres carrés de forêt. Entre janvier et septembre 2019, 8 000 kilomètres carrés ont été déboisés en Amazonie. En janvier 2020, on atteignait 280 kilomètres carrés, soit une augmentation de 108 % par rapport à l'année précédente. C'est un terrain de football réduit en cendres toutes les 7 secondes, et un déboisement augmenté de 93 % par rapport à l'année précédente. Entre novembre 2019 et janvier 2020, plus de 6 millions d'hectares ont brûlé en Australie, soit la surface du Danemark, et 480 millions d'animaux seraient morts. La République démocratique du Congo, moins médiatisée, voit sa forêt, qui représente la moitié de la forêt africaine, s'étioler considérablement. En 2018, la RDC fut, derrière le Brésil, le pays le plus affecté par la perte des écosystèmes arborés. Exploitations minières, exploitations intensives de colza ou d'huile de palme, feux de forêts... La forêt disparaît et, avec elle, ses capacités de réserve de biodiversité, de purification de l'eau ou de l'air. Non seulement la forêt ne peut plus absorber le CO₂, mais lorsqu'elle disparaît, celui-ci est relâché. Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC), 12 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la déforestation.

Là encore, les discours publics se veulent convaincants. En 2015, les Nations unies publiaient leurs objectifs de développement durable pour la planète. Le quinzième objectif, « préserver et restaurer les écosystèmes terrestres », se fixait, d'ici à l'horizon 2020, de mettre un terme à la déforestation,

de restaurer les forêts dégradées et d'accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial. Nous avons prévu un « reboisement considérable », c'est une déforestation incommensurable qui s'est produite.

Pour ce qui touche à la biodiversité, on chercherait en vain des nouvelles réjouissantes. Selon le World Conservation Monitoring Centre, les rythmes d'extinction sont 260 fois trop élevés pour assurer un simple renouvellement. Les espèces en voie de disparition concernent 12 % des 10 000 espèces d'oiseaux, 24 % des mammifères, 25 % des amphibiens, 30 % des poissons. Les végétaux ne sont pas en reste puisque 31 % de la flore tropicale est menacée d'extinction. Une étude parue en octobre 2019¹ portant sur 2 700 espèces d'insecte en Allemagne révèle qu'un tiers d'entre elles ont disparu entre 2008 et 2017. Une telle baisse a été observée dans les prairies placées à proximité de terres cultivées de manière intensive. Il en est de même pour certaines espèces emblématiques comme le papillon monarque aux États-Unis, où la vitesse de l'érosion est sans équivalent, avec une chute de 86 % pour la seule année 2016². En France, les colonies d'abeilles ont diminué de moitié³.

Plus que de simples statistiques, ces chiffres laissent à présager la nouvelle grande extinction qui se profile, et ses immenses et multiples conséquences. Président du

1. Sebastian Seibold *et alii*, « Arthropod decline in grasslands and forests is associated with drivers at landscape level », *Nature*, vol. 574, 30 octobre 2019.

2. Cheryl B. Schultz *et alii*, « Citizen monitoring demonstrates dramatic declines of monarch butterflies in western North America », *Biological conservation*, vol. 214, septembre 2017.

3. Laure Cailloce, « Pourquoi les abeilles disparaissent », *CNRS Le Journal*, 28 septembre 2016.

conseil scientifique de l'Institut français de la biodiversité, Gilles Bœuf a constaté, en moins de quinze ans, la disparition de 30 % des oiseaux sur certaines terres agricoles. Selon lui, le coût mondial de l'érosion de la biodiversité peut être estimé « entre 1 400 et 3 000 milliards d'euros par an¹ ». Le cas des abeilles est bien documenté, et l'on sait qu'un tiers de l'alimentation mondiale provient de la pollinisation des espèces végétales. On sait moins que 40 % des principes actifs de la pharmacie américaine émanent de l'utilisation directe d'espèces vivantes, ou que 70 % des produits anticancéreux sont issus des forêts tropicales.

Je me souviens d'avoir participé en 2007 à une émission télévisée consacrée aux achats responsables et au développement durable. Alors que nous alertions sur l'érosion des nombreuses espèces animales et végétales, et sans doute pour nous provoquer, le présentateur nous interpella : « Tout cela, c'est du bon sentiment, mais si demain nous devons vivre sans aucun orang-outan, qu'est-ce que cela changerait ? En fait, ça sert à quoi un orang-outan ? »

Aucun de nous ne sut quoi répondre, tant la question nous parut incongrue. Avec le recul, nous aurions dû expliquer le rôle de chaque espèce dans la chaîne alimentaire, ou raconter l'histoire fabuleuse des orangs-outans de Bornéo, une des rares espèces capables de se préparer un baume à base de plantes propres à apaiser la douleur². Mais cette histoire nous était alors inconnue, et nous dûmes nous

1. Gilles Bœuf, « S'il manque un maillon, toute une chaîne du vivant peut s'arrêter », *La Recherche. Les Essentiels. L'Ultime Alerte des scientifiques, la biodiversité en péril*, n° 32, décembre 2019, p. 10.

2. Doug Main, « Orangutans use plant extracts to treat pain », *Scientific American*, 6 avril 2018.

rabattre sur quelques banalités moralisantes ou sentimentales autour de la disparition des espèces. La bonne réponse aurait été que chaque disparition d'espèce réduit le capital naturel de la terre, et donc la capacité de répondre aux besoins des générations futures. Et, comme nous étions à la télévision, il aurait été de bon ton d'ajouter que chaque orang-outan mort était un clou de plus dans le cercueil de nos petits-enfants.

La qualité de l'air est problématique. Selon un récent rapport de l'Agence européenne de l'environnement¹, le dioxyde d'azote (NO₂) serait responsable de 68 000 décès prématurés chaque année dans l'Union européenne, dont 7 500 en France. La moitié des Parisiens sont exposés à des niveaux supérieurs au seuil limite fixé quant au risque sanitaire. Plus important encore, la pollution aux particules fines provoque 48 000 décès annuels, ce qui en fait la troisième cause de mortalité en France.

Nous pourrions prolonger longtemps cette description, en y ajoutant des éléments relatifs à la dégradation de la qualité de l'eau ou de notre alimentation, à l'artificialisation des sols. Cela n'aurait qu'un intérêt limité, les problèmes sont connus. Certains se rassurent en excipant éternellement les mêmes arguments supposés relativiser les écueils (les 10 000 morts liés au *smog* londonien en 1952, ou les cloaques à ciel ouvert au Moyen Âge), voire en invoquant les puissances transformatrices du progrès technique et de l'intelligence artificielle...

Il n'empêche. Si toutes les cartes sont sur la table, encore faut-il que nous les repérions. À mon sens, le problème ne

1. European Environment Agency, *Report. Air Quality in Europe*, n° 10, 2019.